ENQUETE PUBLIQUE
OBSERVATIONS DU PUBLIC
PARC EOLIEN SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DE DORENGT

Observation n°2 – 23 novembre 2018

Venant d'être informée sur l'avancé d'un parc éolien sur la commune de Dorengt, je boycotte son implantation pour refus d'installation) :
éolien est peu rentable, cher car il est subventé (26 000 euros par éolienne, et 400 000 euros à la charge de celui qui l'installe sur son terrain)
proximité des habitations 850 m de la plus proche
perte de la qualité de vie(nuisance sonore et visuelle,bruit de la prise au vent de l'hélice..)
risque pour la santé
atteinte du patrimoine (circuit touristiques des églises fortifiées)
atteinte de la faune et flore (perte d'espèces animales: oiseaux retrouvés mortes aux approches des éoliennes)
perte de la valeur touristique et esthétique de nos paysages
atteinte de la valeur immobilière de nos biens agricoles et immobiliers